

Synthèse des seuils d'avancement d'échelon

Année 2013-2014

CAPA 2013/2014 des PLP

Echelon d'accès	Grand choix	Choix
5	72	-
6	75	72
7	77.5	75.5
8	80.6	78.5
9	84	82.6
10	87.2	86
11	90.4	89.5

CAPA 2013/2014 des Certifié-e-s

Echelon d'accès	Grand choix	Choix
5	77	-
6	79.5	77
7	82.5	80
8	85	82
9	86.4	83.6
10	88.6	85.4
11	90	87

CAPA 2013/2014 des CPE

Echelon d'accès	Grand choix	Choix
5	-	-
6	19.4	-
7	19.7	19.6
8	19.91	19.9
9	19.92	19.92
10	19.94	19.94
11	19.96	19.94

Chaque seuil correspond à la note globale (arrêtée au 31 aout) du dernier promu dans chaque rythme/échelon pour cette année.

Nous contacter pour connaître les autres critères utilisés en cas d'égalité de barème à départager.

Rappel: tableau d'avancement d'échelon

Echelon	Grand choix	Choix	Ancienneté	Gain net en € (environ)
3 à 4	-	-	1 an	+ 50 €
4 à 5	2ans	2a6m	2a6m	+ 50 €
5 à 6	2a6m	3ans	3a6m	+ 35 €
6 à 7	2a6m	3ans	3a6m	+ 107 €
7 à 8	2a6m	3ans	3a6m	+ 137 €
8 à 9	2a6m	4ans	4a6m	+ 137 €
9 à 10	3ans	4ans	5ans	+ 172 €
10 à 11	3ans	4a6m	5a6m	+ 176€

L'avancement d'échelon se fait selon des rythmes différents. Chaque année, seul-e-s les enseignant-e-s promouvables dans l'année scolaire à l'un et/ou à l'autre de ces rythmes (voir tableau ci-dessus) sont inscrit-e-s sur les listes de promotion et classé-e-s en fonction de leur note globale.

- 30% des promouvables **au grand choix** sont promu-e-s à ce rythme.,
- 5/7 de la nouvelle liste des promouvables **au choix** de l'année sont promu-e-s à ce rythme
- Les autres (20%) avancent à l'**ancienneté**

Si vous n'avez pas été promu depuis 4 ans, vérifiez sur notre site si vous n'aviez pas droit à la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat) : <http://ick.li/JD0Xwo>

Pour toute question s'adresser aux élu-e-s CGT :

eluscapa@cgt-aix-marseille.fr